



Argentat-sur-Dordogne, le 26 juin 2026

A l'attention des Conseillers Communautaires
de Xaintrie Val' Dordogne

Objet : Convocation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val' Dordogne

Cher(e) collègue,
J'ai l'honneur de vous inviter le

JEUDI 2 JUILLET 2026 A 18H30
SALLE POLYVALENTE DE BASSIGNAC-LE-HAUT

L'ordre du jour de cette session est le suivant :

AFFAIRES GENERALES :

1. Compte-rendu des délégations consenties au bureau communautaire
2. Composition des commissions thématiques intercommunales
3. Condition de mise en place du droit à la formation des élus communautaires
4. Désignation des représentants de Xaintrie Val' Dordogne au sein de la conférence de l'entente intercommunale relative au contrat chaleur renouvelable
5. Désignation des représentants de Xaintrie Val' Dordogne au sein du comité local pour l'emploi – arrondissement de Tulle

FINANCES :

6. Budget General – Ajustement de la dette
7. Budget Annexe Ordures Ménagères 2026 - Décision modificative N° 1
8. Attribution d'une subvention exceptionnelle

EAUZONS :

9. Adoption de la convention bipartite entre la chambre d'agriculture de la Corrèze et la CCXVD pour la réalisation du diagnostic agroécologique du projet « EAUZONS »

TOURISME :

10. Modification du contrat de concession portant sur la gestion de la gabare « Spontournoise III » & des installation et matériels rattachés
11. Adoption des tarifs complémentaires d'entrées des tours de merle
12. Adoption des tarifs privatisation entreprise d'Argentat des Tours de Merle

HABITAT :

13. Convention de programme d'intérêt général « Pacte Territorial Rénov' » désignation représentant élu titulaire du partenariat

URBANISME :

14. Abrogation de la délibération n°2026-008 du 26 février 2026 en tant qu'elle arrête le projet de PLUi-H et réouverture de la concertation relative à l'élaboration du PLUi-H
15. Actualisation des modalités de collaboration entre la communauté de communes et les communes membres dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H
16. Avenant n°5 au marché d'élaboration du scot et PLUi-H du territoire de Xaintrie Val' Dordogne

MOBILITÉ :

17. Approbation du plan de mobilité simplifié (PDMS) définitif
18. Approbation de la convention financière avec la communauté de communes midi-corrézien pour la mise en place du transport à la demande estival Beaulieu - Argentat

INFRASTRUCTURES :

19. Projet de réhabilitation de l'ancien C.I.S. en siège de l'intercommunalité – Validation A.P.D., autorisation de dépôt du P.C., autorisation de dépôt de demande de subventions

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

20. Instauration de loyers spécifiques pour la location des logements passerelles par deux personnes

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président, Vincent ARRESTIER

